

Magazine d'information bimestriel
de la communauté de communes Erdre & Gesvres

www.cceg.fr | suivez-nous sur



© Bruno Giuliani / iStock

Déchets

LE RECYCLAGE À DOMICILE ÉVOLUE :
DISTRIBUTION PROGRESSIVE
DE BACS JAUNES
À PARTIR DE SEPTEMBRE !

08 - MOBILITÉ
Retour sur Mai à
vélo

11 - DOSSIER
Les bacs jaunes

17 - HABITAT
Résidences
Jeunes Actifs

17 - TOURSIME
Profitez...c'est l'été !

UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :



MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine



- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

VIGNEUX
LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr

DBI PATRIMOINE

NOUS RECRUTONS

- | | | | |
|---|---|---|---|
| IMMOBILIER
DE 15 000 LOTS
DISPONIBLES
PNEU, LAMPES,
MALLAUX, MIA,
DÉFICIT FONCIER,
ANCIEN COUVERTURE
DÉMEMBRÉMENT | ASSURANCE VIE
SWISSLIFE
AGÉAS
CORUM LIFE
ABELLE | RETRAITE (PER)
SWISSLIFE
IBES
ABELLE | PRIVATE EQUITY
HONORABLE
HORIZON AM
INTERINVEST
EIFFEL
LE VINCE |
| PRÉVOYANCE
EMPLOYEUR
TNS
HOMME CLÉ
FAMILLE | SCPI
CORUM
INTERGESTION
ALDERAN
NORMA CAPITAL
FIDUCIAS
KYANIDS
SWISSLIFE AM
PÉRIAL | VIAGER SOLIDAIRE
3 COLONNES
PARTS SOCIALES
TITRES PARTICIPATIFS | CAVE PATRIMONIALE
LE VINCE
LE VINCE |
| | | | CRÉDIT
IMMOBILIER
SCPI |

ORIAS N°23000042 - 0681964491 - site web : dbi-patrimoine.fr



Ferme
fruitière
de la HAUTIERE

Vente à la ferme toute l'année

Fruits et Légumes, produits locaux, viande, produits laitiers,
paniers cadeaux, corbeilles de fruits

02 40 72 03 83

www.fermefruitierelahautiere.com

contact@fermefruitierelahautiere.com

La Hautière - 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

SOMMAIRE

ACTUALITÉS p. 4-7

ZOOM p. 8-9

- Transport scolaire
- Retour en images sur Mai à vélo
- Portraits de cyclotouristes

DOSSIER p. 10-13

Les sacs jaunes seront remplacés
par les bacs jaunes début 2024 !

ZOOM p. 14-15

Budget 2023

SUR LE TERRAIN p. 16-17

- La marque employeur
- Coopérative jeunesse de services

ZOOM p. 18-19

- Une fresque monumentale
- Projet Avignon #épisode 3
- Profitez... C'est l'été !

AGENDA p. 20

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

INFOS PRATIQUES



ÉDITO

Améliorer votre quotidien, votre cadre de vie, faire territoire avec vous et pour vous c'est ce qui m'anime au quotidien, et je veux remercier ici à nouveau les élus et les agents.

Leur implication sans faille permet à la communauté de communes de bâtir un territoire ouvert, dynamique, en phase avec son époque, les besoins et les attentes de ses habitants. Pour faire territoire nous avons besoin parfois de faire un pas de côté en créant de nouvelles synergies, comme le mécénat d'entreprises qui va permettre de soutenir des initiatives du territoire qui œuvrent en faveur des transitions et de la solidarité. Nous avons besoin de faire aussi le choix du changement, la mise en place des Bacs Jaunes pour la collecte des emballages en remplacement des sacs jaunes, est à ce titre un projet structurant de la Stratégie de prévention des Déchets d'Erdre & Gesvres. La campagne de distribution des bacs jaunes commencera à la rentrée, une opération de 4 mois à découvrir en détails dans le Dossier de ce MAG.

Être dans l'action, c'est avoir la capacité d'être inventif, de concevoir toujours de nouveaux projets. Ces nouveaux projets, nombreux, existent dans tous les services de la communauté de communes, leur mise en œuvre peut parfois être longue aussi les projets aboutis qui font l'objet d'une fête, d'une inauguration, sont toujours une réelle satisfaction, celle du travail accompli pour le bien de tous. C'est le cas de la liaison cyclable Casson - Sucé-sur-Erdre, ouverte officiellement au public lors d'une matinée/journée conviviale

autour du vélo, mais c'est aussi vrai pour les 2 nouvelles Résidences Jeunes Actifs, inaugurées le 5 juin dernier qui accueillent près d'une trentaine de jeunes aujourd'hui.

Notre satisfaction tient aussi dans votre engagement dans les actions que nous proposons. Ainsi vous êtes de plus en plus nombreux à participer à nos défis Familles en faveur des transitions écologiques et énergétiques, Défi Famille à Alimentation Positive, et défi Eau- Énergie. La jeunesse aussi s'implique sur notre territoire, et la promotion Coopérative Jeunesse de Service 2023, comptera cet été une quinzaine de garçons et filles de 16 à 18 ans. En faisant appel à leurs services pour vos travaux, vous contribuez à la dynamique de nos 12 communes ! Erdre & Gesvres est un territoire en mouvement, un territoire en transition où chacun peut entreprendre, s'investir, s'épanouir. Nous avons la chance d'habiter aussi un très beau territoire qui accueille chaque année de plus en plus de touristes. Cet été vous aussi faites un voyage en Erdre & Gesvres, à pied, à vélo, sur l'eau, au bord des guinguettes...

Bel été à tous,

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes

FUN RIDE CHILL

D'AVRIL À OCTOBRE

TÉLÉSKI NAUTIQUE
La glisse accessible à tous !
Wakeboard, kneeboard et ski nautique 20€

AQUAPARK XXL
Éclatez-vous sur l'Aquapark XXL !
3000 m² de surface pour petits et grands
Capacité de 120 personnes ! 13€

TRAMPO ÉLASTIQUES 5€

BAR | RESTAURANT LE SPOT
Terrasse flottante pour profiter du spectacle en musique ! Cuisine estivale & pour les gourmands : Churros, gaufres, glaces...

Étang Jean Guyon, 44170 Nozay

02 40 79 66 65 tsnconcept
WWW.TSN44.COM tsnconcept

VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC

NOUS RECRUTONS !

DES ÉQUIPIER(E)S POLYVALENT(E)S

Vous êtes dynamique
et vous avez l'esprit d'équipe ?

Alors CE JOB
est fait POUR VOUS !

Horaires adaptables,
CDI, Temps partiels

POSTULEZ VITE !
en restaurant :
en déposant votre CV
ou par mail :
mcdonalds44recrute@gmail.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Assainissement

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL : DES PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS POUR VOUS CONSEILLER

Lorsque l'assainissement collectif («le raccordement au tout à l'égout») n'est pas envisageable, l'assainissement des habitations est géré de façon autonome. **La communauté de communes accompagne les usagers pour l'installation, l'entretien ou la réhabilitation de leur installation d'assainissement individuel.**

Vous avez un projet de mise en place d'assainissement individuel ou de réhabilitation, vous souhaitez des informations sur la réglementation, obtenir des conseils techniques sur l'entretien, savoir quels sont les modes

de financement et les aides disponibles ? Vous êtes locataire, propriétaire et vous rencontrez un dysfonctionnement avec votre assainissement ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Erdre & Gesvres vous accompagne dans vos démarches et propose des permanences et des rendez-vous individuels de 45 minutes les mercredis matin dans les mairies du territoire, en plus de ceux déjà proposés à la communauté de communes tous les lundis matin et tous les vendredis après midi !

Rendez-vous sur www.cceg.fr pour connaître les dates de permanence près de chez vous !
Entretien sur inscription par téléphone au 02.28.02.01.05 ou par mail spanc@cceg.fr



Environnement

L'EAU, UN BIEN PRÉCIEUX À PRÉSERVER AVANT L'ÉTÉ

Si la pluviométrie en début d'année a été déficitaire en Loire Atlantique, les pluies du printemps ont permis de recharger les nappes de manière satisfaisante. Il convient cependant de rester prudents à l'approche de l'été.

Les services de l'État suivent de près les débits des cours et les seuils des nappes. La saison administrative de basses eaux a débuté le 1^{er} avril et s'étendra jusqu'au 31 octobre ; une période de 7 mois donc qui permet au préfet de prendre

des arrêtés de limitation des usages de l'eau si la situation l'impose.

Nous avons la chance d'être un pays où l'eau est accessible à tous, il nous revient donc d'en faire usage avec sobriété, avec des gestes simples et en anticipant les périodes de forte sécheresse. On peut par exemple limiter l'arrosage du jardin et recourir au paillage, mettre en route son lave-vaisselle ou sa machine à laver uniquement lorsqu'ils sont pleins, réduire le lavage de sa voiture ou de sa terrasse....

Tous ces différents usages pourront être soumis à restriction en cas de sécheresse. Pour le savoir ayez le reflex **RestrEAU** ! **RestrEAU** est un outil qui permet à tous, particuliers et professionnels, d'être informés des restrictions de l'eau à respecter selon l'usage, et sa commune en période de sécheresse : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Les arrêtés préfectoraux liés aux restrictions seront par ailleurs consultables dans toutes les mairies du département, à la Préfecture et sur le site www.loire-atlantique.gouv.fr

Habitat/Ecoconstruction

SALON DE LA RÉNOVATION DURABLE ET DE L'ECOCONSTRUCTION

Les Ecolabs', le Salon de la Rénovation Durable et de l'Ecoconstruction se tiendra à Héric à l'automne. Il rassemblera à nouveau les acteurs du bâtiment engagés vers une construction plus respectueuse de l'environnement.

Le samedi 14 octobre à Héric, prenez date !



Cette 4^{ème} édition sera l'occasion de rencontrer des entreprises, associations et conseillers en rénovation susceptibles de vous accompagner de A à Z dans votre projet. Vous pourrez également y découvrir les matériaux à faible empreinte carbone, en comprendre leur fabrication et leurs différents usages. En lien avec l'événement « Habiter Bois, source de bien-être », (organisé par FIBois Pays de la Loire) de nombreuses visites de maisons en bois seront organisées en parallèle du salon du 6 au 15 octobre. Pour le public scolaire et toutes les personnes désireuses de découvrir les métiers de l'écoconstruction, le salon ouvrira ses portes la veille (sur inscription au contact ci-dessous) pour un parcours immersif aux côtés des professionnels.

Vous avez un nouveau projet d'habitat ou souhaitez améliorer votre logement ? Nous vous attendons nombreux sur le salon le samedi 14 octobre !

Vous êtes un acteur engagé dans l'écoconstruction du territoire et souhaitez participer aux Ecolabs' ?
Contactez Elissa Giraudet :
elissa.giraudet@cceg.fr



Déchets

LA DÉCHÈTERIE DE NORT-SUR-ERDRE OUVRE À NOUVEAU EN JUILLET !

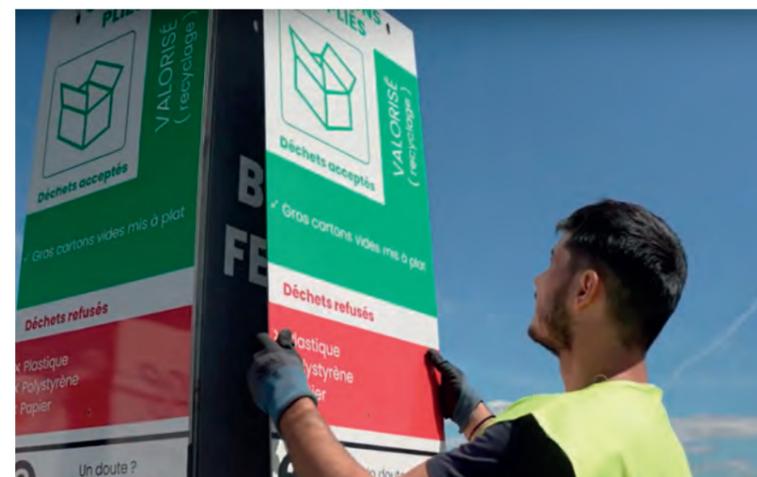
Les travaux de remise aux normes de la déchèterie de Nort-sur-Erdre sont quasi terminés. Ont été revus, la gestion des eaux pluviales (bassin de rétention des eaux d'incendie) et le réaménagement proprement dit du site, notamment avec la mise en place d'une barrière et d'un contrôle d'accès, un nouveau sens de circulation pour éviter les manœuvres de demi-tour, et sécuriser ainsi les déplacements des usagers. **Plus moderne, plus facile d'accès, la déchèterie de Nort-sur-Erdre rouvrira ses portes courant juillet.**

Concernant le système de contrôle d'accès informatisé mis en place, une carte d'accès a été adressée par courrier au mois de juin à chaque foyer

de Casson et de Nort-sur-Erdre. Ce contrôle d'accès a pour but d'améliorer la gestion du site, en réservant son accès aux seuls usagers du territoire et il permet de sécuriser le site en régulant le nombre d'usagers dès l'entrée en cas de forte affluence. Aucune limitation sur le nombre de passages n'est appliquée. Dans la pratique, il vous suffira désormais d'avancer votre véhicule devant la borne d'accès, et présenter votre carte devant le lecteur pour que la barrière s'ouvre. À la sortie, la barrière s'ouvrira automatiquement à l'approche de votre voiture. Et comme dans toutes les déchèteries, veillez à jeter vos déchets dans le container approprié (tout venant, métaux, déchets verts etc.).

JE N'AI PAS REÇU MA CARTE D'ACCÈS ?

Vous habitez Casson ou Nort-sur-Erdre et vous n'avez toujours pas reçu votre carte d'accès ? Rapprochez-vous du service Prévention des Déchets de la CCEG ou faites votre demande par mail à dechets@cceg.fr. Les habitants du territoire qui ne résident pas sur ces 2 communes mais qui fréquentent la déchèterie de Nort-sur-Erdre pourront également demander une carte à la même adresse mail.



Transition énergétique

ET LA GAGNANTE DU CONCOURS ARTISTIQUE WATTY EST ... MAËLY !

Depuis 4 ans, des écoles de la CCEG se sont engagées dans le programme **WATTY**. Dans ce programme animé par l'association Alisée, les enfants participent à des ateliers adaptés à chaque niveau. De façon ludique ils partent à la découverte des énergies, du chauffage et de la climatisation, de l'eau, et du réchauffement climatique... et ils repartent avec un kit des écogestes à utiliser à la maison ! 6 écoles d'Erdre & Gesvres, soit 402 enfants ont participé à ce programme. En plus des ateliers pédagogiques, les élèves ont participé au concours national d'expression artistique organisé dans le cadre du programme WATTY et parmi les 1368 réalisations, dessins, sculptures, installations... l'œuvre de **Maëly GARTION**, en CE2 à l'école La Sablonnaie à Nort-sur-Erdre, a séduit les membres du jury et Maëly s'est vu remettre un prix.

Bravo à cette toute jeune lauréate !



Transition écologique

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ 5 COMMUNES RÉPONDENT À L'APPEL À PROJET

Depuis plusieurs années l'OFB, office français de la biodiversité, établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité propose un soutien financier aux collectivités pour réaliser un **Atlas de la Biodiversité Communale**, c'est le Projet ABC.

La communauté de communes a répondu cette année à l'**appel à projet** pour le compte de 5 communes du territoire, les Touches, Petits-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Grandchamp-des-Fontaines et Fay-de-Bretagne.

Dans une formidable dynamique collective, il aura fallu 2 ans de préparation pour réaliser le dossier de candidature. L'ABC prévoit une phase d'**inventaire des espèces animales et faunistiques et des milieux**, et une phase de création de projets animations faite de conférences, tables rondes, ateliers mais aussi spectacles ou circuits découvertes.

Un **Atlas de la Biodiversité** est un projet qui se déploie sur 3 ans, avec un livrable qui

prend la forme d'une cartographie des zones à fort enjeu environnemental. L'objectif étant aussi de **sensibiliser les habitants à la biodiversité**, si discrète mais si essentielle à la préservation de notre planète.

Si la CCEG est lauréate de ce projet ABC, chaque commune recevra pour sa mise en œuvre 30 000 € de l'OFB et 5 000€ de la CCEG en tant que co-financier, pour un coût total de 50 000€.

Affaire à suivre...



Défis

QUAND LES FAMILLES RELÈVENT TOUS LES DÉFIS !

En Erdre & Gesvres on aime les Défis en famille en faveur des transitions. On peut au choix participer au **Défi Foyers à Alimentation Positive** pour questionner ses habitudes alimentaires sans augmenter son budget. Et/ou on peut participer au **Défi Energie Eau** pour apprendre avec des gestes simples à mieux gérer sa consommation d'eau et d'énergie et donc réduire ses factures. Pour les 2 défis, la CCEG vous propose de constituer des équipes en famille, entre amis, entre voisins, entre collègues et de vous challenger de façon ludique pour que vous puissiez en **ressortir tous gagnants** ! Les équipes bénéficient d'un accompagnement et de conseils gratuits tout au long du défi.

Les inscriptions pour les prochains défis, Energie Eau et Alimentation, de la rentrée seront bientôt ouvertes, vous pouvez donc dès à présent constituer vos équipes !

Défi Energie Eau : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/cceg/>
Inscriptions : declics-cceg@alisee.org / 02.85.29.16.36

Défi Alimentation : agriculture-alimentation@cceg.fr

Energie Eau



Citoyenneté

LE MÉCÉNAT AU SERVICE DES ASSOCIATIONS LOCALES

La Fondation Territoriale de Loire-Atlantique (FT44) s'engage depuis près d'un an à **réduire les inégalités sociales, sociétales et environnementales** par le biais d'une solution simple : le mécénat d'entreprise. Elle compte aujourd'hui 34 acteurs de Loire-Atlantique, dont la communauté de communes Erdre & Gesvres. En effet une convention de partenariat a été signée entre les 2 parties en mai dernier en présence d'Emilie Sarrazin, co-présidente de la FT 44 et Yvon Lerat, président d'Erdre & Gesvres. « Par le biais de ce partenariat, nous entendons appuyer notre soutien aux initiatives du territoire qui œuvrent en faveur des transitions et de la solidarité, afin de créer plus de synergies avec toutes les parties prenantes locales » soulignait Yvon Lerat le jour de la signature*.

D'un point de vue opérationnel, pour favoriser le **rapprochement entre les entreprises et les associations locales**, la fondation se charge de contacter les entreprises et de les inciter à apporter des aides qui seront ensuite redistribuées aux associations sous forme de mécénat. De l'argent donc ? Pas seulement, le **mécénat d'entreprise** peut être en effet, **financier**, mais il peut aussi prendre

la forme d'un **mécénat de compétences** (soutien technique, administratif) ou encore **de nature** (gratuité d'un service, don, prêt d'un local ou de matériel). Aujourd'hui plus que jamais les chefs d'entreprises, les salariés sont en quête de sens, expriment leur besoin de jouer collectif, d'agir localement et penser solidarité. Toutes ces valeurs sont au cœur du nouveau partenariat entre la CCEG et FT 44, et font figure de rampe de lancement pour l'**appel à initiatives auprès des associations du territoire**.

Plusieurs acteurs locaux ont d'ailleurs pris part aux côtés de la CCEG et de la Fondation à la mise en place de cet appel à initiatives : la CCI, mais aussi des entreprises, des associations, des communes et le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres.

« rapprochement entre les entreprises et les associations locales »

L'APPEL À INITIATIVES

Vous êtes une association, un collectif et vous avez un projet innovant, fédérateur en faveur des transitions ou de la solidarité ? Vous pourrez d'ici quelques semaines vous rendre sur le site de la CCEG et remplir un dossier de candidature pour être soutenu par FT44 et bénéficier d'un mécénat (Pour sa part Erdre & Gesvres a décidé d'abonder la cagnotte globale à hauteur de 15 000 €). Un jury examinera les projets et établira une sélection. Les lauréats seront désignés au début de l'année 2024.



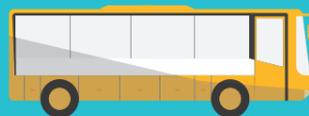
* La convention entre Erdre & Gesvres et la Fondation territoriale 44 a été signée le 23 avril dernier par Emilie Sarrazin, coprésidente de la Fondation, Yvon Lerat, président d'Erdre et Gesvres, en présence de Chrystophe, Pabois, vice-président et Andréa Lemasson, secrétaire générale de la Capeb 44.



TRANSPORTS SCOLAIRE

FIN DES INSCRIPTIONS TRANSPORT SCOLAIRE LE 18 JUILLET

Avant l'été anticipez la rentrée... En d'autres termes c'est le moment de faire les inscriptions au transport scolaire et ce, **avant le 18 juillet**. Après cette date une **pénalité de 30€** sera appliquée en plus de votre abonnement. Aussi pour une première inscription ou réinscription, rendez-vous sur le site régional des transports <https://aleop.paysdelaloire.fr/>, et laissez-vous guider.



MODIFICATION DES DESERTES DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES DE NORT-SUR-ERDRE

Comme vous le savez le recrutement de conducteurs de cars est difficile, et impacte de facto l'organisation des transports et une évolution des horaires, notamment pour les établissements secondaires de Nort-sur-Erdre. Ainsi dès la rentrée, le lycée **Caroline Aigle** et celui de **Saint-Martin** changent leurs horaires, avec deux entrées différentes, à 8h00 et à 9h00, et une sortie unique à 18h00. Les entrées à 8h00 concerneront les élèves de 1^{ère} et Terminale d'enseignement général et technologique, les entrées à 9h00 concerneront les élèves de seconde, et l'ensemble des élèves de l'enseignement professionnel.

Le service Mobilités affectera les élèves en fonction des éléments renseignés dans les dossiers d'inscription. Aussi **soyez vigilants sur le niveau de classe et le choix de la filière renseignés lors des inscriptions**. Les circuits de 8h00 seront des circuits mixtes transportant des collégiens (y compris 3^{ème} PRO et 4^{ème} PRO) et des lycéens (1^{ère} & Terminale).

Tous les cars arriveront à 7h40 à la plateforme du lycée **Caroline Aigle**, les collégiens et lycéens de Saint-Martin emprunteront ensuite des navettes pour se rendre à leurs établissements respectifs. Une signalétique de couleur pour aiguiller les élèves vers leurs navettes est prévue à cet effet, et des agents seront également présents pour renseigner les élèves. Tous les points d'arrêt desservis cette année pour les collégiens seront maintenus, tout comme les points d'arrêt plus éloignés des lycéens. Enfin, le transport des collégiens des établissements de Nort-sur-Erdre (hors carte scolaire) ne sera possible que dans la limite des places disponibles dans les cars.

Pour tout complément d'information sur les inscriptions ou la modification des dessertes, contactez le Service Mobilités de la CCEG par téléphone au 02.28.02.22.33 ou par mail : transport@cceg.fr

ZOOM



RETOUR EN IMAGES SUR MAI À VÉLO

INAUGURATION DE LA NOUVELLE PISTE CYCLABLE ENTRE CASSON ET SUCÉ-SUR-ERDRE !

Le 27 mai dernier la CCEG fêtait officiellement l'ouverture de cette nouvelle liaison cyclable qui permet, entre autres, aux cassonnais de rejoindre la gare de tram-train de Sucé-sur-Erdre ou les bords de l'Erdre en moins de 20 minutes à vélo ! En suivant les vélos cargos de tête et leurs 2 musiciens,

un saxophoniste et un violoniste, c'est en musique que les cyclistes ont pu découvrir les 7 kms de l'itinéraire, faire une pause au stand marquage de vélo et se retrouver en fin de parcours autour d'un pot convivial pour parler... vélo évidemment !

Pour plus d'information sur l'itinéraire, rendez-vous sur CCEG.fr, rubrique se déplacer > à vélo > itinéraires cyclables et retrouvez la page dédiée à cet itinéraire.



Opération Roule pour Ragon organisée pendant le défi mobilité avec les entreprises du parc d'activités, en partenariat avec Sofradi »

DÉFI MOBILITÉ

Pendant une semaine, du 20 au 28 mai, 6 écoles et 9 entreprises du territoire ont fait le choix de la mobilité durable... en mode challenge ! L'objectif du défi Mobilité est toujours le même, parcourir en équipe le plus de Kms possible, à pied, à vélo, en bus ou en covoiturage. Les communes et les Zones d'Activités ont enrichi cette semaine de Défi Mobilité par l'organisation d'animations : réparation et marquage vélo, sorties vélo et botanique, remise en selle sénior, village mobilité ou encore un défi photo Facebook. Dans les écoles des ateliers maniabilité, des essais de vélos et draisennes, des sorties vélo, ont su séduire les plus jeunes et les initier à la pratique du vélo au quotidien !

ZOOM



PORTRAIT DE CYCLOTOURISTES EN VOYAGE EN ERDRE & GESVRES !

Le territoire d'Erdre & Gesvres est traversé par plusieurs itinéraires cyclables touristiques, dont la **Velodyssée** le long du Canal de Nantes à Brest. Que ce soit pour un pique-nique au bord du canal, une escapade d'un week-end au fil de l'Erdre, ou une aventure de plusieurs jours jusqu'en Bretagne ou sur la côte Atlantique, les destinations sont nombreuses ! Le MAG est allé à la rencontre des cyclotouristes de la Velodyssée parmi lesquels Christine et Philippe, et de ceux qui les accueillent comme Sylvie Pinel, co-gérante du gîte-écluse de la Tindière.



Christine et Philippe Blard

rencontre à La Tindière le jeudi 1^{er} juin

Christine et Philippe habitent près d'Evreux. Adeptes des vacances à vélo, nos deux cyclotouristes ont déjà emprunté la **Vélo Francette** jusqu'à Royan, la **Flow Vélo** par la Charente et parcouru la **Vallée de la Loire** et la **Dordogne**. Fin mai ils ont rallié Cherbourg depuis Evreux en train pour démarrer leur périple de deux semaines à vélo à assistance électrique. Au programme, traverser le cotentin, puis suivre la **Vélo Maritime** jusqu'à Morlaix et enfin la **Velodyssée** pour un terminus à Nantes. Leur parcours s'est fait au fil de l'eau sans avoir anticipé les réservations,

en se logeant soit à l'hôtel, dans des gîtes ou même une nuit dans un mobil-home. La Velodyssée leur a beaucoup plu « C'est très roulant, bien équipé tout au long de l'itinéraire et extrêmement bien sécurisé sur les vélos routes ». Pour ces cyclotouristes expérimentées, la Velodyssée est même idéale pour commencer et expérimenter ce type de voyage en itinérance et si l'on ne souhaite pas partir à l'aventure « au fil de l'eau » il suffit juste d'anticiper les besoins de ravitaillement et de logement, et ça roule tout seul !



Sylvie Pinel,

co-gérante du gîte-écluse de la Tindière à Nort-sur-Erdre

Locataire de la maison éclusière depuis 2016, Sylvie Pinel a fait de cette maison un lieu d'accueil pour les cyclistes et randonneurs en itinérance, un établissement qui arbore fièrement le label « **Accueil Vélo** ». Si elle accueille principalement des cyclotouristes à la nuitée, la maison éclusière est ouverte à tous, notamment avec la terrasse gourmande d'avril à septembre. En voyage, en vacances, en week-end, les cyclistes sont de plus en plus nombreux, parmi lesquels beaucoup de locaux, comme les habitants de Nantes qui viennent découvrir le canal. « La communication du Département a aidé à faire connaître l'itinéraire et la crise du covid a aussi favorisé les voyages au plus proche de chez soi » souligne Sylvie Pinel. Pour certains, c'est même le premier voyage à vélo avec des étapes de 25kms ou 130 kms, soit en organisant tout de A à Z soit en réservant à la dernière minute.

Le gîte écluse est équipé d'un local vélos pour que les voyageurs puissent stationner leurs vélos en sécurité, et il est possible de recharger la batterie de son vélo électrique

à l'intérieur. On trouvera bien sûr le matériel de réparation de base, et Sylvie Pinel a elle-même suivi une formation opérateur cycle pour pouvoir prodiguer des conseils ou aider en cas de besoin. Bien entourée elle travaille aussi en partenariat avec **Cycl'Yo**, qui assure les réparations et loue des vélos aux voyageurs qui le souhaitent. Cette année c'est ensemble qu'ils se sont inscrits dans le programme national de **Mai à vélo** en proposant des **boucles découvertes à vélo, des essais de vélos mécaniques ou à assistance électrique**. Sylvie Pinel se réjouit de voir « de plus en plus de gens qui vont au travail ou à l'école à vélo et qui passent sur la passerelle devant l'écluse » tout en rappelant aux piétons, cyclistes et automobilistes, que respecter les règles de sécurité c'est une route mieux partagée !



DÉCHETS

LES SACS JAUNES SERONT REMPLACÉS PAR LES BACS JAUNES DÉBUT 2024 !

Consommer autrement pour produire moins de déchets et prolonger la durée de vie de nos objets, composter, trier pour recycler, s'engager au quotidien en faveur de la réduction des déchets est une nécessité pour limiter notre impact environnemental et préserver nos ressources.

Avec la distribution des bacs jaunes, la CCEG entend améliorer la qualité du service rendu aux usagers et, par la même occasion, les performances de tri. Un bac jaune standard (240 L) permet de trier l'équivalent de 4 à 5 sacs jaunes d'emballages. Cette évolution du service avait d'ailleurs été suggérée dans l'avis citoyen remis au terme de la concertation de 2022 sur les déchets. Les bacs jaunes permettront par ailleurs d'optimiser les dépenses du service prévention des

déchets. Les sacs jaunes représentent une dépense de 130 000€ par an pour une durée d'utilisation très limitée. Le passage aux bacs jaunes vise finalement aussi à limiter les risques d'accidents de travail pour les agents de collecte, en accord avec les recommandations des organismes compétents en la matière. Distribution des bacs, nouvelles modalités de collecte, le MAG vous dit tout sur l'arrivée des bacs jaunes en Erdre & Gesvres !



Équiper tous les foyers d'Erdre & Gesvres !

Pour une mise en place effective de la collecte des emballages recyclables en bacs jaunes début 2024, la CCEG va déployer la campagne de distribution dès cet été, étape par étape.



Chaque foyer va recevoir prochainement un courrier de la communauté de communes pour expliquer les modalités de distribution et de fonctionnement de ce nouveau type de collecte.

Une grande campagne de communication se déclinera sur tout le territoire en juillet puis en septembre, avec des affiches sur les abribus et panneaux lumineux, ainsi que diverses publications en presse locale, sur le site internet de la CCEG et bien-sûr sur nos réseaux sociaux.

Au 1^{er} juillet, le service Déchets de la CCEG accueillera un agent supplémentaire qui aura pour rôle d'organiser et coordonner la distribution. Puis, début septembre, 12 agents distributeurs prendront leurs fonctions. Après une formation d'une semaine, ils silloneront, en binôme, les routes du territoire pour commencer la distribution et équiper chaque foyer d'un bac jaune. Le bac sera déposé à votre domicile. Si vous n'êtes pas présents lors du passage, votre bac sera déposé devant chez vous, accompagné d'un kit de communication (courrier

explicatif, mémo-tri]. La distribution des 26 000 bacs se déroulera sur plusieurs mois à partir de septembre. Le service Déchets de la CCEG va profiter de cette campagne de distribution pour proposer diverses animations sur les communes. Les formations au compostage dans le cadre du dispositif « une formation, un composteur à 20 euros », organisées régulièrement sur Petit-Mars et Héric, vont être proposées sur davantage de communes ; à la journée ou demi-journée, vous pourrez retrouver ces actions sur les marchés ou lors d'évènements locaux.



Mon bac, ma collecte, tout ce qu'il faut savoir ...



Concernant le volume des bacs jaunes, il existe 2 tailles différentes : 240 L ou 360 L.

La plupart des bacs jaunes distribués dans les foyers d'Erdre & Gesvres seront de taille standard, soit 240 L. Les bacs 360 L, d'une plus grande contenance donc, seront attribués aux petits collectifs, aux professionnels et aux foyers de 5 personnes et plus. Tous les bacs seront équipés de 2 roues, et fabriqués pour tout ou partie en matière recyclée. Des tests de résistance et de maniabilité ont été réalisés en mai. Quelle que soit la taille de votre bac, le changement de type de collecte n'entraîne pas de facturation supplémentaire, et vous n'avez pas de limitation de levées.

Les bacs jaunes seront ramassés tous les 15 jours en alternance (semaines impaires et paires) avec les bacs ordures ménagères.

Début 2024, vous serez donc fins prêts pour adopter ce nouveau geste ! Comme pour les bacs ordures ménagères, les bacs jaunes devront être sortis la veille au soir, poignées tournées vers la route. Si toutefois certains foyers n'avaient pas reçu leur bac jaune avant fin décembre, il sera bien sûr possible de déposer un sac jaune dans les premières semaines de l'année. Enfin s'il vous reste des rouleaux de sacs jaunes inutilisés complets, déposez-les en mairies au cours du 1^{er} trimestre 2024, ils seront récupérés pour être valorisés.

Les chiffres clés de la distribution :

26 000 bacs jaunes

1 agent de coordination et 12 agents recrutés spécialement pour la campagne de distribution

Environ 330 bacs livrés par jour



ATTENTION AU DÉMARCHAGE ABUSIF ET AUX ARNAQUES !

Vous ne devez en aucun cas répondre à une demande d'argent, de RIB ou toute autre donnée personnelle pour recevoir votre bac jaune. La distribution est gratuite. Tous nos agents distributeurs de bacs seront assermentés par la CCEG et porteurs d'un badge d'identification. Les camions de distribution seront eux-mêmes porteurs du logo CCEG.

La foire aux questions

À partir de quand pourrais-je présenter mon bac à la collecte ?

Vous devez attendre le 1^{er} janvier 2024 pour présenter votre bac jaune à la collecte. Cette date correspond au début du nouveau marché de collecte avec le prestataire Urbaser Environnement. Il prévoit la collecte des emballages en bacs, contrairement à l'actuel marché qui prévoit une collecte en sacs uniquement.

Quel sera mon jour de collecte ?

Vous recevrez votre nouveau calendrier de collecte fin 2023, dans lequel vous sera précisé votre jour de collecte et l'alternance des collectes ordures ménagères et emballages.

Peut-on demander une autre taille de bac jaune ?

Il ne sera pas possible de choisir la taille de son bac. Néanmoins, si vous êtes confronté à des difficultés de stockage ou de manipulation de votre bac, contactez le service Déchets afin d'étudier la possibilité de vous équiper d'un bac de petite taille (120 L).

Je n'ai pas de place pour stocker mon bac jaune, comment faire ?

Pour les logements qui ne disposeraient d'aucune possibilité de stockage du bac jaune, leur cas sera étudié afin de leur apporter une solution la mieux adaptée.

Doit-on mettre un sac dans le bac jaune ?

Non, les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac afin de limiter les déchets produits par les sacs.

Comment savoir si le bac jaune qui m'a été attribué est bien le mien ?

Votre adresse sera notée sur une étiquette collée sur votre bac jaune. Votre bac sera doté d'une puce afin d'être rattaché informatiquement aux comptes usagers sur Ecocito. Contrairement aux bacs d'ordures ménagères, les puces des bacs jaunes ne feront pas l'objet d'une comptabilisation du nombre de levées car aucune limitation n'est appliquée.

La collecte des emballages en bac jaune fait-elle l'objet d'une facturation supplémentaire ?

Non, le financement de ce service est inclus dans le coût de votre redevance déchet.



BUDGET 2023

SE PROJETER VERS L'AVENIR TOUT EN RESTANT VIGILANT

Instabilité géopolitique, marché du travail sous tension, inflation, augmentation du point indiciaire de la Fonction Publique... c'est dans un contexte général incertain qu'a eu lieu cette année le **Débat d'Orientation Budgétaire**.

Un débat qui présente les grandes tendances qui structureront les budgets de la collectivité, en s'appuyant sur des éléments de prospective.

Le budget 2023 s'élève à près de **80 millions d'euros**. Soumis au vote du Conseil Communautaire, il a été adopté le 29 mars 2023.

Une conjoncture difficile.

Ce qui, économiquement est perceptible pour tous au quotidien l'est aussi pour la CCEG. Ainsi, le contexte inflationniste et la baisse des dotations de l'Etat, couplés à la réforme fiscale de la suppression de la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) pour soutenir la compétitivité des entreprises nous obligent à faire des arbitrages, prioriser nos actions, et réduire nos dépenses.

Maitriser les dépenses et frais de fonctionnement.

Le contexte inflationniste, le dynamisme moins important de nos recettes, et la mise en application des actions du projet de territoire, génèrent une diminution de nos marges de manœuvre financières. La CCEG

doit donc baisser ses dépenses pour faire des économies. Aussi, la CCEG ne prendra pas de nouvelles compétences (sauf obligations réglementaires) mais s'engage à maintenir son soutien financier aux 12 communes du territoire.

Faire des choix, et prioriser les projets sans augmenter la fiscalité en 2023.

Dans ce contexte il convient de faire des choix, d'arbitrer la mise en œuvre de nos projets, en fonction de leur degré de priorité et au regard de leur accessibilité financière. Seront donc engagés en priorité les projets liés à la mobilité, aux transitions énergétiques et écologiques, et à la solidarité. En parallèle, le levier fiscal ne sera pas activé par la CCEG, puisque la construction du budget ne repose sur aucune augmentation des taux d'imposition pour les entreprises

et les particuliers, tout en assurant des crédits d'investissement importants pour développer des infrastructures essentielles pour le territoire et la transition écologique.

Rester ambitieux mais vigilant.

La communauté de communes Erdre & Gesvres maintient une bonne situation financière qui lui permet garder le cap, et de conserver sa capacité à investir durablement pour un territoire toujours plus solidaire et attractif.

Garder le cap et conserver notre capacité à investir durablement

Le saviez-vous ?

Le budget de la communauté de communes pour l'année 2023 s'élève à 79.96 M€.

Il est constitué d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT correspond aux dépenses et recettes courantes de la CCEG. En dépenses, il s'agit des frais de personnel, des subventions versées, des dépenses d'énergie et de fluides, des prestations de services, etc. En recettes, il s'agit des recettes fiscales, des dotations versées par l'État, des tarifs acquittés par les usagers des services publics, etc.

- LA SECTION D'INVESTISSEMENT regroupe les dépenses liées à l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructures, etc.

- L'ANNUITÉ DE LA DETTE correspond à la charge de la dette comprenant les intérêts et le remboursement du capital des emprunts pour l'année en cours.



PRÉVISIONS DE DÉPENSES ET RECETTES RÉELLES POUR L'ANNÉE 2023 *

DÉPENSES: 52 285 245 € *



11.5 M€
pour l'assainissement (individuel et collectif)



2.5 M€
pour la mobilité



9.25 M€
pour la gestion et la prévention des déchets



5 M€
pour l'administration générale



2.6 M€
pour l'Habitat



5.9 M€
pour la solidarité communautaire



3.8 M€
pour le développement économique

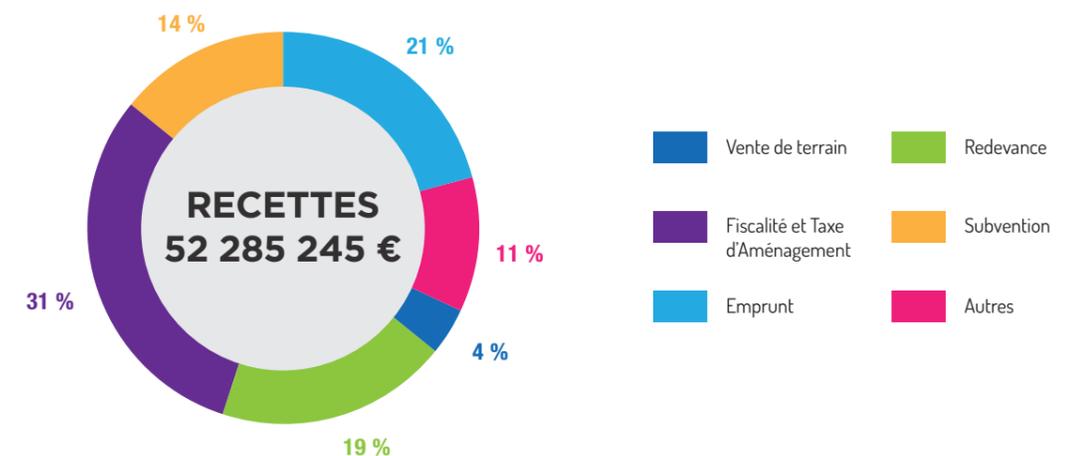


1.55 M€
pour la gestion de la dette



1.2 M€
pour la gestion des équipements aquatiques

RECETTES : 52 285 245 € *



*après neutralisation des opérations d'ordre générant pas de flux de trésorerie ou de flux financiers

SUR LE TERRAIN



FORMATIONS À DESTINATION DES ARTISANS

La Marque employeur

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) et la communauté de communes Erdre & Gesvres s'associent pour déployer un cycle de formation sur à un dispositif « La Marque Employeur ».

« La marque employeur peut être définie comme l'image qu'une entreprise véhicule auprès de ses collaborateurs, actuels ou potentiels. » Mettre en place une marque employeur est utile pour attirer de nouveaux talents et conserver ses propres collaborateurs. C'est en quelque sorte la réputation de l'entreprise. Une marque employeur se constitue de plusieurs éléments. On peut citer entre autres : des valeurs, une communication, une manière de s'organiser, des engagements. La formation comprend 6 demies journées de formation collective et 3 demies-journées de conseils personnalisés et un accompagnement individualisé de chaque entreprise.



INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Contact : Julie LODE
jlode@artisanatpaysdelaloire.fr
06 73 47 86 67
Permanence les mercredis (semaines impaires) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30
Maison de l'emploi
26 Av. du Général de Gaulle,
44119 Grandchamp-des Fontaines

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

CET ÉTÉ, FAITES APPEL À LA CJS POUR VOS MENUS TRAVAUX !

Découvrir l'entreprenariat et en faire son Job d'été, tel est le programme des 10 à 15 jeunes de la **Coopérative Jeunesse de Services** promo 2023 !

Comme tous les étés, des garçons et des filles âgés de 16 à 18 ans, habitants Erdre & Gesvres, vont créer une entreprise éphémère. Et comme de vrais entrepreneurs, ils vont collectivement, décider du nom de la structure, imaginer un logo, créer le contenu de leur offre, en faire la promotion, fixer des tarifs, établir des devis, gérer les plannings d'intervention, faire les factures et bien sûr, décider des salaires. **L'offre de services d'une CJS est chaque année plus diversifiée : jardinage, peinture, logistique, entretien, administratif, lavage de voiture, pet-sitting, sécurité...** Une offre qui correspond aux besoins de leur cible clients, particuliers, entreprises, associations et collectivités. Aussi cet été, ayez le réflexe CJS, en faisant appel aux coopérants pour

vos travaux, garder votre chat, ou nettoyer votre voiture ! Vous aidez ces jeunes à mettre un pied à l'étrier, vous leur donnez confiance pour entrer dans monde du travail. Les coopérants seront certes autonomes mais pas sans accompagnement, des animateurs, et un comité de pilotage composé des Maisons de l'emploi, l'OuvreBoite44, la mission locale et le département, le pôle enfance jeunesse, le conseil de développement, le service communication de la CCEG et d'anciens coopérants seront toujours là pour les soutenir, les guider.

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES

TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ?

VIENS CRÉER TON JOB D'ÉTÉ !

Plus d'informations auprès des maisons de l'emploi : 02.40.72.10.85 ou par mail : emploi@cceg.fr



Cet été, faites appel à la CJS pour vos travaux !

Plus d'informations auprès de la Maison de l'emploi : au 02 40 72 10 85

SUR LE TERRAIN



RÉSIDENCES JEUNES ACTIFS

VIVRE SA VIE PRO EN TOUTE INDÉPENDANCE !



Les deux nouvelles Résidences Jeunes Actifs d'Erdre & Gesvres ont été inaugurées le 5 juin dernier. L'une est située à Nort-sur-Erdre sur la Place du Champ de Foire, et l'autre à Treillières dans le nouveau quartier d'habitat Général de Gaulle, rue Etienne Sebert.

Proches des services, commerces et transports en commun, ces résidences à taille humaine offre chacune 20 logements, pretus équipés et meublés, des T1 de 15 à 20m², des T1 bis de 20 à 25m² ou des T1Bis de plus de 30 m², réservés à l'accueil des couples. Pour répondre pleinement aux besoins des futurs résidents on trouvera dans chacun des foyers, un bureau d'accueil, une salle de réunion, une salle d'animation, une laverie mais aussi un local vélos et 1 place de parking pour 3 logements. Concernant le loyer, il s'entend « Toutes Charges Comprises » : électricité, chauffage, eau, entretien des parties communes et même internet. Dans ce cadre, pour les deux résidences d'Erdre & Gesvres le loyer varie, avant aide éventuelle au logement (APL), **de 372 euros pour le T1 à 481**

euros pour le T1 bis et 524 euros pour le T1bis, (l'APL des RJA est majorée par rapport à une APL classique et effective dès le premier mois). En ce qui concerne le contrat de location, et donc le bail, il peut être d'un mois minimum, renouvelable, et jusqu'à 24 mois maximum, une souplesse propre aux RJA pour s'adapter aux besoins du jeune actif qu'il soit en CDI, CDD, en intérim, en stage ou en alternance. Pour la CCEG, ces deux résidences ont une double vocation : **favoriser le développement de l'économie locale et le recrutement des apprentis, stagiaires ou salariés**, pour les entreprises qui peinaient à recruter jusqu'alors faute de logements, et aider les jeunes à entrer plus sereinement dans la vie active.

Elle a d'ailleurs choisi de confier la gestion locative des deux RJA à l'association **ADELIS**. Si la mission d'ADELIS consiste, à **accompagner les jeunes actifs** en leur facilitant l'accès à un logement indépendant, elle les aide aussi à consolider leur projet de vie. **Une intervenante socio-éducative est présente dans les résidences**. Les occupants peuvent individuellement la solliciter pour être **aidés dans des démarches administratives** par exemple, ou collectivement pour **construire des actions** leur permettant de s'investir dans la vie de la résidence, et plus largement celle du territoire.

La résidence aide les jeunes à consolider leur projet professionnel... et leur projet de vie !



Résidence Galliane Albertini-Sebert à Treillières



Résidence François Dupas à Nort-sur-Erdre

Comment faire une demande de logement en RJA ?

D'abord il faut le « J » de **Jeunes**, donc avoir **entre 16 et 30 ans**? même si la priorité est plutôt donnée aux 16-25, et avoir le **A de Actif**, c'est-à-dire être en **CDI, CDD, Intérim, en stage ou en alternance**. Ensuite faire simplement sa demande en ligne sur : **mademande-habitatjeunes.fr** (joindre les pièces justificatives d'identité, d'activités et de ressources), puis prendre rendez-vous avec **ADELIS**, cet échange téléphonique permettant de mieux comprendre le besoin du jeune et

vérifier l'adéquation entre ses besoins, ses ressources et l'offre disponible. Si la demande est acceptée, le dossier passe ensuite en **commission d'attribution** laquelle décidera de la recevabilité du dossier. En cas de réponse positive de la commission, **ADELIS** prend contact avec le demandeur pour établir le contrat de location et faire un état des lieux. **À ce stade, on peut même commencer les cartons du déménagement !**

Une fresque monumentale à Fay-de-Bretagne !



En avril, ils ont testé le **light painting**, la **magie et le théâtre d'ombres** lors de deux journées d'ateliers animées par des artistes et professionnels du spectacle. Le mercredi 28 juin, ils ont eu la chance de découvrir **les coulisses du festival la Nuit de l'Erdre** accompagnés d'un technicien et de la bénévoles responsable des loges, également animatrice à l'AJICO ! Les sourires étaient au rendez-vous face aux immenses scènes, aux projecteurs par centaines et à l'ébullition du festival ! Désormais, les enfants préparent leur séjour en organisant des actions d'autofinancement...

« **S'aventurer** », la thématique 2023
L'association **Scène d'Enfance et d'ailleurs** – organisatrice du dispositif Avignon Enfants à l'honneur – a choisi cette année le thème

Suivez le parcours des jeunes sur la page Facebook
Hors-saison et sur les pages Facebook des structures :
– AJICO
– Maison des Jeunes N2DL
– Maison des Jeunes LAS OS



Initié en 2015 par l'association Scène d'Enfance et d'ailleurs – ASSITEJ France, le projet Avignon Enfants à l'honneur fait vivre à des enfants de 9 à 13 ans une expérience unique au cœur de l'emblématique festival d'Avignon.

A travers un véritable parcours de festivalier sur trois jours, avec des spectacles, des ateliers de pratique et de critique, des moments de partage, de fêtes, de rencontres avec les compagnies, ces jeunes festivaliers vont échanger, débattre et imaginer leur monde de demain.

+ d'infos : www.avignonenfantsalhonneur.com/



PROJET AVIGNON #EPISODE 3

Le festival d'Avignon approche ! Dernière ligne droite pour notre groupe de 26 jeunes amoureux du théâtre ! D'Héric à Nort-sur-Erdre en passant par Notre-Dame-des-Landes ou Les Touches, les jeunes ont poursuivi leur parcours artistique démarré en janvier.

de l'aventure. Dans ce cadre, et en lien avec le spectacle « **Mauvaises Graines** », de la Cie **Institut** que les enfants découvriront durant leur séjour, l'association a proposé aux jeunes d'Erdre & Gesvres d'imaginer leur cabane rêvée. Ils vont donc proposer **croquis, dessins et photos** de leur cocon idéal ! Durant le festival, ils auront la chance de **créer une grande cabane collective avec un architecte**.

Sur place, le programme s'annonce donc riche et chargé avec la découverte de **trois spectacles, des ateliers, des rencontres avec des artistes, un temps fort dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes, une méga boum avec les 300 enfants** invités de toute la France et la **construction de cette cabane géante** !



© ErdreCanalForêt

Le MAG a fait sa sélection, mais pour connaître l'intégralité du programme de cet été, rendez-vous sur <https://www.erdre canalforet.fr/>



© ErdreCanalForêt

À VÉLO !

De nouveaux équipements ont été mis en place sur la **Véلودyssée** : pontons, tables banquet, stationnements vélos/chevaux, feront le bonheur des pêcheurs, promeneurs et cyclotouristes de la voie verte qui relie Roscoff à Hendaye en passant par Nort-sur-Erdre, Casson et Sucé-sur-Erdre !
Office de tourisme : 02 51 12 60 74

A BORD D'UNE TOUE

Du pur slow tourisme ! Gildas Sezestre, conteur amoureux du canal de Nantes à Brest vous invite à prendre place à bord de sa Toue pour vivre l'expérience d'une balade contée musicale et historique et entre deux séquences musicales, faire une pause déjeuner dans la maison Éclésièrre de la Tindière.
Sur réservation : **Gildas Sezestre 06 89 84 27 64**

A BORD UN VOILIER

Avec les passagers de Bullops c'est à bord d'un joli voilier de 9 m que vous pourrez vous offrir une escapade à la voile hors du commun. Entre

apéro-voile, navigation aux étoiles, ou après-midi méditation, Vincent Goin le skipper vous emmène dans un fabuleux voyage et vous initie même aux manœuvres du bateau !
Sur réservation :
les passagers de Bullops : 06 45 64 54 36

DANS LE VENT

Les amoureux de catamaran, windsurf, voile se retrouveront à la base nautique de Mazerolles pour satisfaire, sans compter, leurs envies de sensations fortes !
Base nautique de Mazerolles : 02 40 77 76 80



© Thibaut MELIN | Les Argonautes

PROFITEZ... C'EST L'ÉTÉ !



La destination **Erdre Canal Forêt** est une terre d'itinérance et fait la part belle à la mobilité douce. Elle invite à vivre au rythme de la nature à pied, à vélo, en bateau, en pédalo et même en trottinette électrique ! Notre territoire regorge d'une multitude d'activités, à faire en famille ou entre amis !

À PIED !

Erdre Canal Forêt a mis en place des cartes papier et digitales recensant les **50 circuits de randonnées** du territoire ainsi que les **parcours d'orientation** et les **jeux de piste ludiques Baludik** ! De bonnes chaussures, une gourde et c'est parti pour découvrir, par exemple, le magnifique parcours des **Arcades** entre Vioreau et le canal.

EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

C'est nouveau ! Au départ de l'hippodrome de Nort-sur-Erdre, de La Guinguette des Janettes à Héric, ou encore des Mohairs de L'Erdre à Casson, louez auprès de Laurent, une trottinette et découvrez de façon ludique les marais de Blanche Noé, les chemins creux du canal et profitez-en pour visiter un élevage de chèvres angora, tout connaître sur la laine mohair et même découvrir un village de tipis !
Trott'in Nantes : 06 70 63 13 42

DANS L'EAU

Les bassins d'Ardéa et Alphéa sont bien sûr ouverts tout l'été, les petits pourront profiter des pataugeoires pour se rafraîchir, les grands, des bassins pour nager, les plus aventureux du pentaglis, pour s'amuser ! Mais on peut aussi simplement se prélasser et profiter de la plage végétale, ou s'offrir un moment de bien-être dans les espaces forme-détente.



© Sydney Rae / Unsplash

www.lesbassins.fr

L'AGENDA

FESTIVAL RENDEZ-VOUS DE L'ERDRE

Du 28 au 03 septembre 2023

Le jazz sera présent sous toutes ses formes dans les communes de Nort-sur-Erdre, les Touches, Sucé-sur-Erdre, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert... Les équipages de bateaux du patrimoine, révélateurs de la mémoire de l'Erdre et de la navigation fluviale, se réuniront pour partager leur passion commune et parcourir les 28kms de l'Erdre navigable.

Gratuit | Informations : www.rendezvouserdre.com



L'OPEN DE L'ERDRE 3X3 DEUXIÈME ÉDITION, C'EST PARTI !

Du 13 au 16 juillet 2023, se déroulent deux tournois 3x3 majeurs de leur circuit à Nort s/Erdre

13 & 14 JUILLET LITE QUEST FIBA 3X3

Plus de 30 équipes d'envergure mondiale sont en course pour décrocher l'unique pass pour le Challenger FIBA 3x3 de Belgrade. De la Belgique, en passant par la Roumanie, l'Espagne ou encore l'Argentine, l'Allemagne, la Serbie et bien sûr la France ; retrouvez les meilleures équipes du circuit international.

15 & 16 JUILLET OPEN PLUS SUPERLEAGUE 5000 3X3 FFBB

Retrouvez le circuit français à l'apogée de la saison Superleague ! L'ultime Open Plus pour gagner des points et espérer atteindre l'Open de France 3x3 FFBB de Rennes. Les équipes françaises se disputeront ces précieux points aux côtés d'équipes internatio-

nales challengeuses.

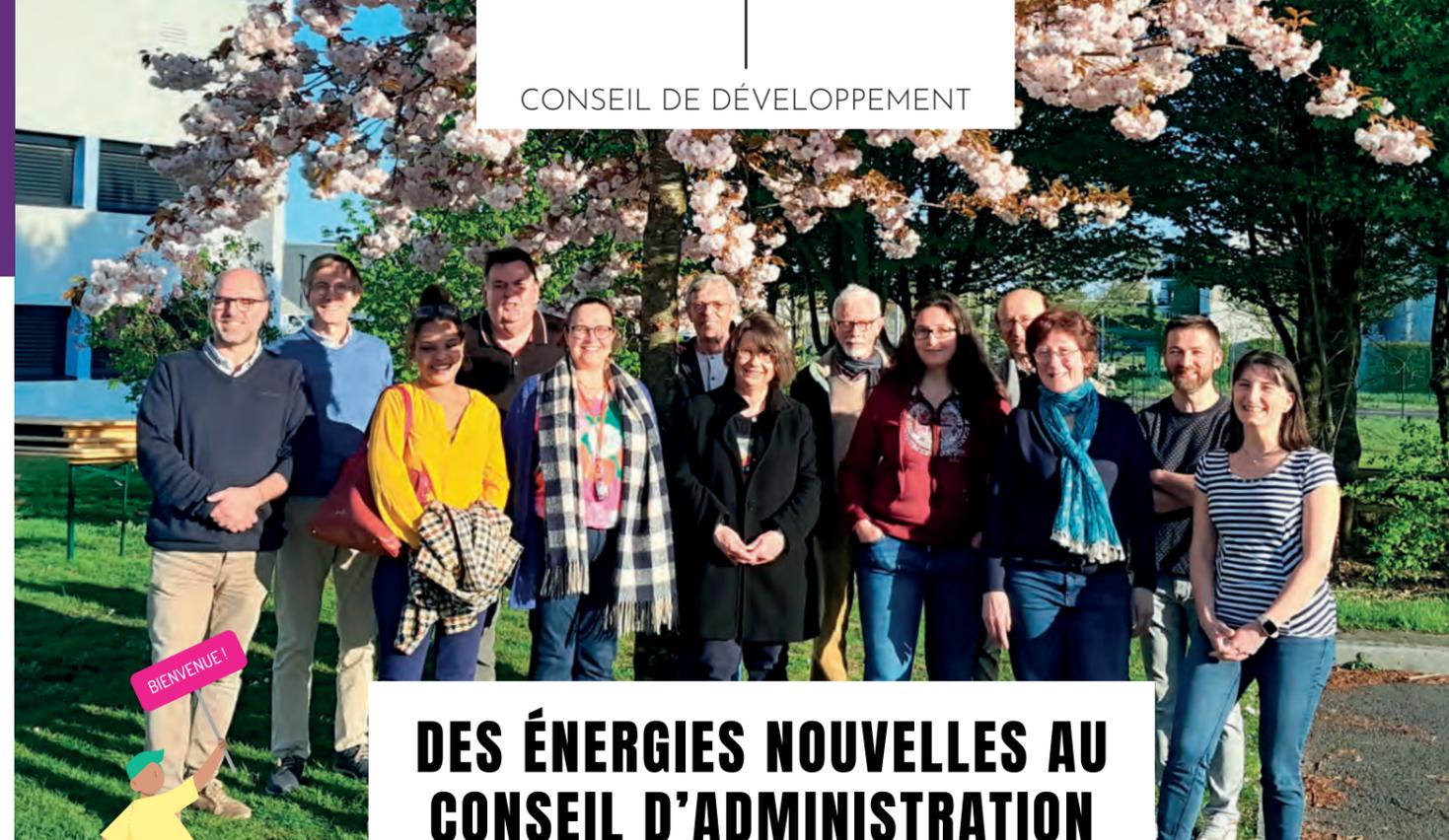
Retrouvez sur place de nombreuses animations, jeux et initiations sur le village 3x3 à Nort s/Erdre (Impasse Julie-Victoire Daubié).

Venez vibrer au rythme du 3x3 !

Restauration et boissons sur place, entrées gratuites et site accessible à toutes et tous.



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



DES ÉNERGIES NOUVELLES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De g à dr : Hervé Hamonic (Vigneux-de-Bretagne), Charles Tellier (Notre-Dame-des-Landes), Hiinde Kahlaoui (St-Mars-du-Désert), Philippe Bichon (Treillières), Sylvie Pergeline (Treillières), Jacques Gautier (VdB), Magali le Paih (Grandchamp des Fontaines), Bernard Greffe (GdF), Alina Holsenburger (Casson), Robert Jouan (Treillières), Laurence Morch (Sucé-sur-Erdre), Eric Malespine (Petit Mars) et Diane Drouet (Treillières) (François-Xavier Lamotte (SsE) absent sur la photo)

Lors de notre Assemblée Générale du 31 mars 2023 le Conseil d'Administration a été renouvelé, et a accueilli des nouveaux membres. En tant qu'organe de décision du Conseil de développement, le CA se veut le plus représentatif possible du territoire et de ses habitants. Mais qu'en est-il dans les faits ?

UN CA REPRÉSENTANT LE TERRITOIRE

Avec ce renouvellement, 4 nouvelles communes sont représentées dans le CA. Nort-sur-Erdre, Fay de Bretagne, Héric et les Touches ne le sont pas (encore). Le CD travaille à l'échelle de la communauté de communes, il porte un regard territorial, et se doit de le faire en prenant compte de la diversité de ses communes. Ainsi, Charles l'affirme : " Je souhaite porter la voix des petites communes."

UN CA PLUS JEUNE, QUI TEND VERS LA PARITÉ

Bernard, qui entame son troisième et dernier mandat, se souvient : "Quand j'ai intégré le CA il y a 6 ans, nous étions une majorité d'hommes de plus de 60 ans". Cela évolue, aujourd'hui le CA est composé de 8 hommes et 6 femmes, d'une moyenne d'âge de 58 ans. Hiinde, 29 ans, souligne sa volonté de "pouvoir apporter la parole des jeunes dans le CA".

QUELLE PLACE POUR LES ACTIFS ?

S'engager dans un CA peut prendre du temps, et ce n'est pas toujours évident de se libérer quand on a une activité professionnelle ou d'autres engagements par ailleurs. Hiinde l'a exprimé avec sincérité : "Je ne serai pas toujours disponible, je viendrai à chaque fois que c'est possible". L'idée est que chacun contribue selon ses possibilités, une flexibilité qui permet d'enrichir le collectif. Eric, salarié également, compte bien trouver sa place : « J'ai envie s'être dans l'action, d'apporter de mon temps et de mon énergie. ».

UNE ENVIE DE FAIRE COLLECTIF

Dans leurs motivations, tous évoquent une envie de s'ouvrir aux autres, de s'investir pour le territoire, de coopérer, de débattre afin d'avancer sur le chemin des transitions. Alina : « Je m'intéresse tout particulièrement à la coopération et à l'environnement, à la systémique. Je souhaite observer et

voir comment je peux apporter au groupe. »
Sylvie : "J'ai envie de m'investir sur le territoire de la CCEG, mieux connaître et voir ce qu'on peut apporter de plus. Je souhaite m'engager au service de l'intérêt général."
Eric : "Je suis curieux de changer de point de vue et de m'ouvrir aux autres."

Des valeurs clés pour faire équipe et agir dans l'intérêt de tous et du territoire.

Nous remercions chaleureusement Frédéric Grondin, Laetitia Pourias, Michel Burckel et Patrice Poiron pour leur engagement dans le précédent CA



LE CLIC AU SERVICE DES +60 ANS !

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) est un service de proximité ouvert aux personnes de plus de 60 ans et à leur entourage.

Services à domicile, logement, offre de loisirs, offre de soins, téléassistance, transport... A travers des entretiens et des visites à domicile, une coordinatrice examinera votre situation, discutera avec-vous de vos besoins et de vos attentes pour vous proposer des solutions adaptées et coordonner les prises en charge.

Sur rendez-vous par téléphone au 02 28 02 25 45



Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 28 02 01 11
contact@serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines Tél. 02 51 12 10 94

• 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre Tél. 02 40 72 10 85

emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :
• le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes

• le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières

• le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain

• le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33

transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60

ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30

alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billeterie@hors-saison.fr
Bibliothèques :
www.livreetlecture-cceg.net
Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

OFFICE DE TOURISME ERDRE CANAL FORÊT

Accueil de Nort-sur-Erdre
Quai Saint Georges
44390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 51 12 60 74
accueil-nort@erdre canalforet.fr

Accueil de Sucé-sur-Erdre
Quai de Cricklade
44390 Sucé-sur-Erdre
Tél. 02 40 77 70 66
accueil-suce@erdre canalforet.fr

www.erdre canalforet.fr

Responsable de la publication : Yvon Lerat

Coordination de la rédaction : Axèle Bureau

Rédaction/conception :
Bénédicte Cartron,
Service communication

Impression:
Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :
Ouest Expansion
02 99 35 10 10

Distribution :
Andégave communication

Dépôt Légal : à parution
ISSN : 2118-7886
Crédits photos/
illustrations :
Service communication
et les services de la
communauté de communes

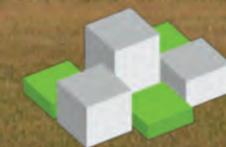
www.cceg.fr
Suivez-nous sur



LE BOSQUET DES SOURCES SORT DE TERRE



02 28 01 28 30



Métay
PROMOTEUR
IMMOBILIER

02 40 25 75 25

Bénéficiant d'un environnement naturel remarquable et d'une situation privilégiée à proximité immédiate du centre-ville, « Le Bosquet des Sources » est un nouveau cadre de vie favorisant le bien vivre ensemble tout en conservant l'esprit village.

Ce quartier dispose d'une offre de logements diversifiée facilitant ainsi la réalisation d'un parcours résidentiel complet avec :

- 40 terrains viabilisés à bâtir,
- 13 logements sociaux,
- 8 logements en BRS (bail réel et solidaire).
- 20 logements en collectif en accession libre.

La tranche 3 de la ZAC de Vireloup, rebaptisée le « Bosquet des Sources » est entrée dans sa phase de commercialisation.

Ce projet intègre également les nouveaux enjeux environnementaux (préservation des ressources naturelles, limitation des impacts sur la biodiversité et les zones humides, sobriété foncière...).

A l'extérieur du site, un important travail va être initié pour renaturer plus de 10 hectares de terre.

Il s'agit de limiter l'empreinte environnementale de ce nouveau quartier.

PLUS PRATIQUE | PLUS ACCESSIBLE | PLUS RAPIDE

**Toutes vos démarches en ligne,
toutes les infos sur le territoire**



Découvrez-le vite !

www.cceg.fr

